



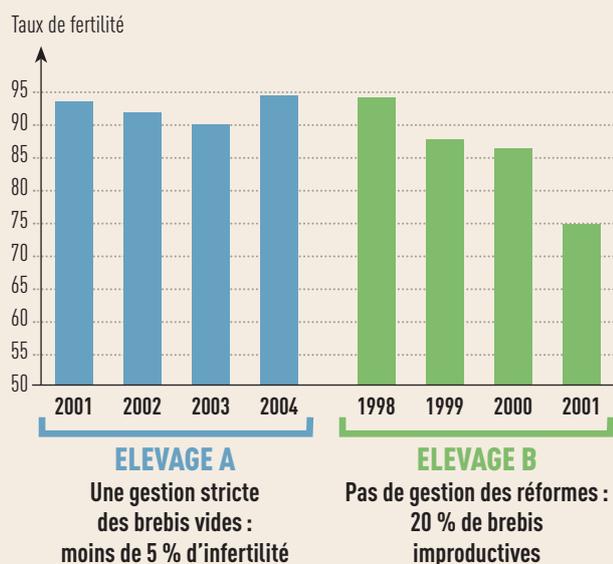
Des solutions pour repérer les brebis vides

Le taux de fertilité est, dans la grande majorité des cas, le principal facteur de variation du nombre d'agneaux vendus par brebis. Le repérage des brebis vides reste un préalable incontournable à l'obtention d'une reproductivité correcte.

Un manque à gagner de taille

Une brebis vide entraîne un manque à gagner estimé à 80 € minimum par an correspondant aux charges d'alimentation et de reproduction supplémentaires sans vente d'agneau(x). Et sans repérage et gestion stricte de réforme, la proportion de femelles infertiles augmente d'années en années. À titre d'exemples, ces deux élevages de Haute Vienne : dans le premier, les brebis vides sur lutte d'automne sont systématiquement réformées. Les vides à l'issue d'une mise à la reproduction au printemps et les agnelles ont une seconde chance. Le taux de fertilité annuel y est supérieur à 95 % et peu de brebis sont finalement commercialisées parce qu'elles sont restées vides sur la campagne. Dans le second élevage, il n'y a pas de réforme systématique. La proportion de brebis vides augmente de 5 % par an et atteint rapidement plus de 20 %.

Exemple de deux élevages en Haute-Vienne



Source CA 47

Une brebis vide = un manque à gagner de 80 € minimum par an

Pas de pitié pour les « récidivistes »

- **Elles ont une seconde chance** : les brebis adultes vides sur une mise à la reproduction de contre saison et les agnelles quelle que soit la période de lutte.
- **Elles sont systématiquement réformées** : les « récidivistes » (quel que soit leur âge) et les brebis adultes vides sur lutte naturelle d'automne.



© Photo : CIVIS



L'échographie permet une identification précoce des vides et une remise plus rapide à la reproduction

© Photo: CIRPO

Les brebis sont échographiées

Au fur et à mesure du passage à l'échographie, les brebis vides qui ont droit à une seconde chance (voir encadré) sont systématiquement identifiées de façon pérenne : tip tag dans l'oreille, collier... Les marques à la peinture ont l'inconvénient de s'effacer à long terme et surtout obligent à un marquage à la tonte. Les femelles qui sont à réformer sont immédiatement sorties du lot, après marquage à la peinture. Dans tous les cas, il est utile de noter les numéros des brebis vides. Le coût d'une échographie varie de 0,5 à 1,20 € par brebis et la cadence de l'intervention est de l'ordre de 60 à 80 brebis à l'heure.

Un tri est réalisé à l'agnelage ou à la constitution des lots de lutte

Pour un tri réalisé à la fin de l'agnelage, la même méthode que celle décrite au paragraphe précédent peut être appliquée. Elle sera d'autant plus facile à mettre en œuvre que les brebis gestantes n'auront pas été mélangées aux femelles allaitantes. Cette pratique exige d'identifier les brebis qui auraient perdu leurs agneaux (avortons et morts nés) et qui sont alimentées avec les brebis gestantes. Si le tri des brebis improductives est réalisé lors du sevrage ou bien à la constitution des lots de la lutte suivante, l'exploitation du carnet d'agnelage reste la solution la plus rigoureuse. Cette méthode exige de disposer d'un inventaire des brebis mises en lutte par lot afin de déduire, par différence, les brebis qui n'ont pas mis bas.

Pour en savoir plus
www.reconquete-ovine.fr

Les logiciels de gestion de troupeau

Le suivi de troupeau et par conséquent le repérage des brebis vides sont facilités par l'utilisation d'un logiciel de gestion du troupeau. L'identification électronique permet de gagner en rapidité et de fiabiliser l'ensemble des informations.



© Photo: CIRPO

L'identification électronique couplée à l'utilisation d'un logiciel de gestion du troupeau permet d'informatiser la gestion des réformes

« Témoignage »



© Photo: CIRPO

GAEC des Terres Blanches à la Trimouille (86)

« Nous avons investi en 2001 dans le logiciel ISAOVIN et cela nous apporte un « plus » au niveau du suivi du troupeau. En suivant informatiquement la carrière de chacune de nos 1000 brebis, on s'aperçoit en effet que certaines mauvaises productrices arrivent à passer au travers des mailles du filet des tris réalisés en bergerie. Le bilan réalisé chaque année permet de toutes les éliminer. Le seul bémol est qu'il faut y passer du temps et surtout aimer l'informatique »

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Laurence Sagot et Eric Pottier : CIRPO / Institut de l'Élevage
Tél. : 05 55 00 63 72 ou laurence.sagot@inst-elevage.asso.fr
- Site de l'Institut de l'Élevage - Espace thématique « Ovins et Bovins allaitants »
www.inst-elevage.asso.fr

10/2009. Document réalisé avec le soutien financier de :

